

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : le vendredi 24 juillet 2026, 12 h 30

Ottawa — Le 25 juillet 2016, Mr. Abdirahman Abdi mourut à la suite d'un échange avec des membres du Service de police d'Ottawa.

Dix ans après, nous nous souvenons de M. Abdi et reconnaissons le chagrin tenace vécu par sa famille, ses amis, et sa communauté. Sa mort a grandement affecté Ottawa, en particulier les communautés somalienne, noire, et musulmane, et soulevé d'importantes questions sur la police, la santé mentale, la race, et le recours à la force.

Nous reconnaissons que le passage du temps n'atténue ni cette perte ni la douleur qui en découle. Nous reconnaissons également notre responsabilité de tirer des leçons de la mort de M. Abdi et d'apporter des changements concrets et durables à notre manière de servir les gens aux prises avec des troubles liés à la santé ou la toxicomanie.

Nous avons entrepris d'importantes démarches de partenariat depuis 2016, et nous sommes sincèrement résolus à en faire plus encore. Nous nous sommes par ailleurs affairés à la mise en œuvre des recommandations à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de M. Abdi, en décembre 2024, quand le jury délivra 57 recommandations visant à prévenir des morts semblables — y compris 28 recommandations adressées en particulier au Service de police d'Ottawa (SPO). Nous rendons régulièrement compte de l'avancement de cet ouvrage par la voie de la Stratégie DEVENIR² du SPO, une stratégie globale de changement organisationnel en matière de droits de la personne, et l'Initiative de changement en santé mentale.

- Fondé en 2020, le Conseil d'orientation, mené par la collectivité, a contribué à l'élaboration d'une nouvelle approche en matière d'intervention en situation de crise et a jeté les bases du programme ANCRE, qui propose une intervention communautaire et non policière, dans les cas admissibles où il n'y a pas de risque immédiat de violence ou préoccupation de sûreté publique.
- L'Initiative de changement en santé mentale fut instaurée en réponse aux 28 recommandations issues de l'enquête. Elle a pour objectif d'améliorer nos interventions envers des gens traversant une situation de crise. Collaborant de près avec des partenaires communautaires, des professionnels de la santé mentale, et des gens possédant un vécu pertinent, l'équipe de l'ICSM fait en sorte que l'initiative soit façonnée par les voix et les besoins des diverses communautés de la ville.
- Parmi ces recommandations, il y avait celle d'établir un Conseil consultatif en santé mentale (CCSM), ce qui fut fait avec le concours du Conseil sur l'équité police-collectivité et divers partenaires communautaires. Le CCSM se réunit régulièrement

depuis septembre 2025 pour se consacrer à la formulation de conseils et recommandations visant à améliorer les interactions entre la police et des personnes en situation de crise. Le CCSM propose activement, à la direction du SPO, des perspectives éclairées, des pratiques exemplaires, et de la rétroaction, notamment des suggestions portant sur la formation, la sensibilisation, la mobilisation communautaire, l'élaboration de politiques, et ainsi de suite.

- Nous avons par ailleurs augmenté la capacité de l'Unité de la santé mentale par une dotation accrue et une restructuration opérationnelle. L'unité a stabilisé son effectif et est actuellement dotée de deux sergents et de neuf agents, soit onze membres en tout. Certains membres appuient les fonctions de base de l'unité, tandis que d'autres sont affectés aux activités de l'Unité mobile d'intervention de crise.
- Le mandat de base de l'Unité de la santé mentale continue d'inclure son partenariat de longue date avec l'équipe mobile de crise de l'Hôpital d'Ottawa, proposant des interventions mobiles conjointes et des suivis communautaires auprès de personnes traversant une crise. En conséquence de l'augmentation de l'effectif et d'une restructuration opérationnelle, le nombre d'interventions conjointes a augmenté d'une moyenne annuelle de 250 pour atteindre près de 450, permettant aux agents et à leurs partenaires des soins de santé de soutenir de plus nombreuses personnes et familles au sein de la collectivité.
- Cette capacité accrue a aussi permis au SPO d'appuyer d'autres initiatives d'intervention tenant compte de l'état de santé. Trois équipes mobiles d'intervention de crise sont actuellement en place:
 - Une équipe mobile d'intervention de crise en association avec l'Hôpital d'Ottawa;
 - Une deuxième équipe mobile d'intervention de crise avec la Clinique de soins urgents du Royal;
 - Une équipe d'intervention en cas de crise pour les jeunes, avec le Bureau des services à la jeunesse, le CHEO, et Enfants avant tout.

Chacune de ces équipes jumelle un membre de l'Unité d'intervention en situation de crise et un spécialiste communautaire, afin de venir en aide à des personnes en situation de crise dans la collectivité, pour veiller à ce que leurs besoins soient abordés là où ils habitent, travaillent, étudient, ou s'adonnent à leurs activités quotidiennes. Globalement, ces initiatives ont augmenté la capacité communautaire d'intervention de crise et aident à

mettre les particuliers et les familles en relation avec les ressources de soutien appropriées avant qu'une crise ne s'aggrave.

- La formation est une autre facette essentielle de ce travail. L'Unité d'intervention en situation de crise a mis au point deux cours de formation pour équipes d'intervention de crise (EIC), permettant la formation de 50 agents. Le SPO envisage la possibilité de proposer des formations EIC supplémentaires à l'avenir, afin d'en faire une partie plus normale du perfectionnement des agents. Des discussions sont également en cours pour faire de la formation EIC une proposition régulière toute l'année, consolidant encore l'engagement du SPO à doter ses agents de compétences spécialisées d'intervention de crise. La formation EIC munit les agents du savoir et des compétences nécessaires pour reconnaître les signes et symptômes d'un éventail de problèmes liés à la santé mentale et à la toxicomanie, et pour employer des stratégies de communication et de désamorçage qui favorisent des dénouements plus positifs. Ces agents exercent des fonctions de première ligne, fournissant à tout heure des services policiers normaux à la collectivité. Les agents formés en EIC sont également en mesure d'épauler l'Unité d'intervention en situation de crise en cas de pénurie de personnel ou dans le cadre de possibilités de perfectionnement. Cette démarche fut employée avec succès au cours de l'été, des agents des deux premières cohortes EIC apportant leur soutien au sein de l'unité.
- La formation comprend aussi des notions consolidées en matière de désamorçage, des principes du témoin actif, de démarches antiracistes et tenant compte des traumatismes, de compétence interculturelle, et des répercussions des traumatismes et du développement cérébral sur la santé mentale et la toxicomanie. La récente formation présentée avec des partenaires nationaux de la santé et de la recherche vise à aider les membres à réduire la stigmatisation, à mieux comprendre les circonstances entourant la consommation de substances psychoactives, et à mettre les gens en liaison avec les ressources de soutien appropriées.
- Nous investissons aussi dans de nouveaux programmes, ainsi que des améliorations axées sur les données et la technologie, y compris la récente décision d'élargir le programme des caméras d'intervention après la réussite d'un projet pilote. En collaboration avec le Conseil sur l'équité police-collectivité, un nouveau Comité communautaire d'examen sur le recours à la force a par ailleurs été formé pour passer en revue les cas de recours à la force et leurs déclarations annuelles.

Pour appuyer cet ouvrage, nous continuons à appliquer une optique d'équité à nos initiatives, programmes, opérations, politiques, et processus. De plus, au fil des 10 dernières années, nous avons instauré une Unité dédiée à l'équité, la diversité, et l'inclusion, mis au point la Stratégie DEVENIR², et incorporé les principes d'EDI au cadre de compétences de nos membres.

Même si ces initiatives constituent du progrès, nous savons bien que la confiance ne peut être rétablie par de simples déclarations ou programmes individuels. Elle doit se mériter par des efforts soutenus de changement, de transparence, de responsabilisation, et par des meilleurs résultats pour les gens dont nous sommes au service.

Nous demeurons résolus à mettre en œuvre les recommandations, à écouter les communautés affectées, et à améliorer notre intervention envers les personnes en situation de crise.

En mémoire de M. Abdi, et aspirant au changement constructif, nous poursuivons le travail nécessaire pour bâtir un service de police plus compatissant, équitable, et responsable.

« La mort de M. Abdirahman Abdi a profondément affecté sa famille, ses amis et sa communauté, et elle a changé la manière dont le Service de police d'Ottawa aborde les interactions avec des gens vivant une crise liée à la santé mentale. Nous savons qu'un changement réel doit être concrétisé par l'action. En consolidant notre Unité d'intervention en situation de crise, en élargissant nos partenariats avec des organismes communautaires et de santé, en investissant dans la formation spécialisée, et en continuant à mettre en œuvre les recommandations de l'enquête, nous nous affairons à fournir, aux gens en situation de crise, des réponses plus compatissantes, plus efficaces et plus responsables. Nous demeurons déterminés à écouter, à apprendre, et à nous mériter la confiance des communautés que nous servons. »

— *Eric Stubbs, chef du Service de police d'Ottawa*

« Dix ans après le décès d'Abdirahman Abdi, la Commission de service de police d'Ottawa reconnaît l'incidence tenace qu'a eu cet événement sur de nombreux membres de notre collectivité. Cet anniversaire nous rappelle l'importance de tirer des leçons du passé, d'aborder les facteurs qui affectent la confiance envers la police, et de garantir que le progrès soit mesurable, transparent, et maintenu au fil du temps. Même si du travail important a été entrepris par le Service de police d'Ottawa, la Commission reconnaît qu'il en reste encore à faire, et demeure engagée à une responsabilisation et une surveillance continues, et au changement concret. »

— *Salim Fakirani, président de la Commission de service de police d'Ottawa*

-30-

Par la voie du Portail de données sur la sécurité communautaire data.ottawapolice.ca, les membres du public peuvent consulter, télécharger et interagir avec des données partagées par le Service de police d'Ottawa.

Contribuez à la sécurité de votre communauté : inscrivez vos informations et l'emplacement de vos caméras de surveillance sur CAMSafe.ca pour faciliter les enquêtes.

Contact :

Relations avec les médias

Téléphone : 613-236-1222, poste 5366

Communiquez avec nous sur [Facebook](#), [Bluesky](#), [X](#) et [Instagram](#).